

Ordre des Avocats

LA ROCHELLE, le 9 novembre 2006

JG/MC

La Rochelle

Cabinet du Bâtonnier

DIFFUSION A TOUS LES CONFRES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie hier soir, a décidé de s'associer au mouvement de protestation nationale sur l'aide juridictionnelle et a voté à l'unanimité :

- la grève illimitée de la C.R.C.P.
- la grève générale de toutes audiences pour les journées du 9 et 16 novembre

Les audiences de ce jour feront donc l'objet d'un renvoi qui sera demandé en début d'audience par :

- moi-même pour les audiences correctionnelles de 14 h ;
- le Bâtonnier J.-P. CHANTECAILLE pour les audiences correctionnelles de 16 h ;
- Maître OUDOUX pour les audiences d'incidents à partir de 10 h 30 ;
- Maître PERRINEAU pour les audiences du Conseil des Prud'hommes ;
- Maître TEISSEIRE pour les audiences JAF ;
- Maître DRAGEON pour les référés Commerce.

La motion sera lue par ces confrères en même temps qu'ils demanderont le renvoi

Par ailleurs je serai reçu à 17 H 30 par le Préfet de la Charente-Maritime, accompagné des Bâtonniers Stéphane FERRY du Barreau de ROCHEFORT et Didier CHAULLET du Barreau de SAINTES.

Enfin, la motion en annexe sera diffusée dans les médias et transmise aux parlementaires et remise symboliquement au Préfet.

Le Bâtonnier
Jérôme GARDACH

